

« moyenne et basse, en ladicte rue (Thomassin), et
 « jardin dernier, du coste de bise, et joignant la maison
 « de La Vanelle, devers matin, et la maison Anthoyne
 « Forestz, bossetier, devers soir, estime valloir par
 « an 11^e l. »

D'une autre écriture plus récente :

« Plus tient, qu'il a acquis de Anthoyne Chappuis, une
 « vigne en la coste Saint Sebastien, contenant xxx fos-
 « serees..... xxx^l. »

La vigne de Chapuis ne contenant que 20 fosserées, la mutation ci-dessus comprenait l'acquisition du carré de la vigne de Dallieres qui joignait celle de Chapuis du côté de l'est et que probablement Claude Besson vendit à Jean Perréal pour agrandir sa nouvelle propriété.

Les acquisitions de Jehan Perreal paraissent remonter à l'année 1518. Voici la reconnaissance de directe qu'il en passa au prieur de la Platière (2).

« cum nobilis Johannes Perreal, alias de Paris,
 « conterolator? domini nostri Regis, emerit et adquisierit
 « ad opus sui et suorum a venerabili viro, magistro Antho-
 « ninii Chappuys, jurium licentiato, filio et herede deffunc-
 « torum nobilium Johannis Chappuis et Lyonete quon-
 « dam conjugis.....

« Videlicet, quamdam ipsius magistri Anthonii Chap-
 « puis, vineam, sitam in territorio dicto Griffio, juxta iter

(2) Extrait d'une copie prise par feu C. Brouchoud, dans le terrier Dechalles, à la Chambre des Notaires.